



Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques 44 au Comité Technique Local du 17 mars 2015

Nous ne pouvons débiter ce CTL sans revenir sur le contexte général des politiques d'austérité qui frappe durement notre administration. Les années se suivent et se ressemblent. L'an dernier, lors du CTL Budget, nous écrivions au sujet de la baisse des crédits alloués à notre direction :

« Cette évolution sera une fois de plus justifiée par le redressement nécessaire des comptes publics et le financement des mesures au titre du renforcement de la compétitivité des entreprises et motivée par la pensée dominante selon laquelle il n'y aurait pas d'alternative. La volonté de réduire les services publics prime sur la réponse aux besoins sociaux ». Que rajouter ? Si ce n'est que ces politiques font certes la preuve de leur efficacité en terme de destructions des services publics mais de leur inefficacité en matière économique, et que le bilan social s'alourdit.

Le budget prévisionnel est donc encore en recul : - 6,29% , sur les crédits de fonctionnement et d'équipement, pour la DRFIP des Pays de la Loire et de la Loire Atlantique ! Cette restriction budgétaire accompagne la nouvelle vague de réduction des effectifs. La DRFIP 44 voit aussi le forfait agent global réduit de 123 533 euros par la délégation ouest, de manière unilatérale, nous perdons 73 € par agent par rapport au forfait agent prévu pour toutes les directions.

Les plans de suppressions d'emplois se succèdent inexorablement, aggravant les conditions de travail et entravant l'exercice des missions. Les budgets de fonctionnement continuent leur décroissance imposée ...

Dans le même temps se profilent en lien direct avec l'exercice budgétaire, de nouvelles restructurations pour notre administration. L'amputation des moyens humains et financiers nous conduit à la réduction des horaires d'ouverture au public, nous y reviendrons tout à l'heure.

De même, les moyens de fonctionnement en constante réduction nous conduisent à la concentration des services de la DGFIP sur Cambronne. Dans son projet d'implantation de services en Sud Loire, la CGT Finances Publiques 44 a notamment défendu une rationalisation de nos dépenses immobilières. Mais le projet de la Direction n'est pas conforme avec des aspirations combinant de meilleures conditions de travail pour les agents et un meilleur service public pour l'usager. Sur ce point, **nous nous devons** de souligner l'immense attente des collègues nantais sur le projet de restructurations présenté le 30 janvier dernier. **Nous nous devons** de redire notre opposition au calendrier des opérations préliminaires proposé par la Direction. Il nous paraît invraisemblable de vouloir boucler en quelques semaines un projet impliquant deux Directions, plus d'une quinzaine de services et à des titres divers, plus de 500 agent-es ! Les premiers Groupes de Travail nous confortent dans notre analyse, ils amènent plus de nouvelles questions que de réponses définitives. Nous dénonçons aussi le discours sur les structures qui seraient « absorbantes » ou « absorbées », qui a créé de la confusion dans les têtes, avant toute discussion sur les règles de gestion. Et **nous nous devons** de redire notre opposition aux fusions de structures qui ne résoudront aucun des problèmes qui se posent aujourd'hui aux agents.

Nantes le 17 mars 2015